RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SARL 2A
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 3.060,00€
SIÈGE SOCIAL 2 RUE CHÊNEDOLLÉ - 14500 VIRE NORMANDIE
RCS : 880 398 854 CAEN

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PROTANT SUR LA MODIFICATION DES STATUTS – CHANGEMENT D'ADRESSE SUITE A DÉCISION DE LA MAIRIE DE VIRE NORMANDIE

Le 1er Mars 2025
A 10H00

L'associé de la SARL 2A s'est réuni au 2 Rue Chênedollé 14500 VIRE NORMANDIE, en assemblée générale.

L'assemblée générale est présidée par Alexandre MOISAN en sa qualité de gérant et associé unique.

Le président de séance constate que l'associé présent détient l'intégralité des droits de vote de la société. L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

Modification du siège social de la société suite à la décision de la mairie de VIRE NORMANDIE d'un changement des adresses postales. Modification de l'article 5 des statuts.

L'associé reconnait que les documents requis lui ont été préalablement remis, notamment :

- Le certificat d'adressage remis par l'agence notariale

L'associé reconnait la validité de la convocation et de la tenue de l'assemblée.

RÉSOLUTION :

L'assemblée décide de modifier l'adresse du siège social de la société, qui sera désormais au :

26 Rue Chênedollé 14500 VIRE NORMANDIE

En remplacement de l'ancien siège social (2 Rue Chênedollé 14500 VIRE), à compter du 1er mars 2025.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les associés.

Alexandre MOISAN, gérant/associé

[redacted]

Certifié conforme 01.03.2025 AM